



N° 171

JUILLET 2007

LE SURVOL RÉGULIER DE L'ACTUALITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIVE

N'OUBLIE PAS QUE TU ES AUSSI MINISTRE DES SPORTS

Cette phrase a été prononcée par le Président de la République à l'adresse de la ministre Roselyne BACHELOT et nous en avons pris acte.

Le pas a donc été franchi, nous avons un secrétaire d'Etat en la personne de Bernard LAPORTE, dirigeant atypique qui ne prendra ses fonctions qu'après la Coupe du Monde de rugby qu'il aura à cœur de remporter.

Il s'agit donc d'une situation assez nouvelle qui ne manquera pas d'alimenter les débats au sein du mouvement sportif. Un secrétaire d'Etat quel que soit son dynamisme n'est pas un ministre, il est plus un exécutant. Ce n'est pas une simple nuance, il devra savoir faire valoir ses idées pour les imposer si nécessaire.

Bernard LAPORTE est un manager qui devra aussi s'adapter aux différentes aspirations du mouvement sportif. Ce sera nécessaire pour un travail fructueux et harmonieux dans la concertation.

En attendant sa prise de fonction, le congrès des CROS, CDOS et CTOS qui se tiendra à Grenoble en Octobre, sera un moment privilégié pour fixer nos priorités. Nous voulons que le sport soit reconnu dans toutes ses dimensions et que ses demandes soient prises en considération

La ministre a annoncé un budget en forte augmentation, quadruplement sur 5 ans, peste ce n'est pas rien ! Il convient par contre de connaître les objectifs que l'on entend nous proposer et pas nous assigner comme c'est souvent le cas.

Nous aimerions bien, de ce fait, qu'un dialogue s'instaure car le champ d'action peut-être large et nous n'avons pas toujours les ressources humaines pour y répondre.

Les priorités sont donc à définir, le discours de Madame Roselyne BACHELOT, tenu au CNOSF, demande quelques précisions, par exemple sur la notion de «culture du résultat». Les développements du sport et de la santé sont des axes, mais vers quel public l'effort sera-t-il tourné ?

Il y a aussi le grand chantier de la rénovation des équipements sportifs, ceci demande d'immenses moyens, il faudra beaucoup de temps, le Val de Marne n'est pas le mieux loti, mais il y a pire.

Il conviendra de ne pas oublier le bénévolat pour le maintenir et le renforcer, Nicolas SARKOZY a fait des propositions pendant sa campagne. Elles ont le mérite d'être nouvelles, il est nécessaire de les examiner rapidement, si elles sont maintenues, pour savoir si elles répondent aux attentes.

Le sport, comme sans doute toute la France, attend beaucoup de ce gouvernement, il y a des réformes à faire, c'est évident, il convient de se préparer à un dialogue constructif.

Le sport n'a pas à être inquiet, il a connu bien des gouvernements, et il a toujours su s'adapter car le rôle qu'il tient dans notre société est incontournable.

Christian Lopes

SCOOP94

Directeur de la publication
Rédacteurs
Traitement et Documentation
Dessins

Christian LOPES
Claude BAISSAC, Jacques CÉLÉRIER, Alain MÉRIGOT, Jean-Claude RAOULX
Gérard CHARPENTIER, Natahalie LASSOUED
Michel-Yves SCHMITT

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAL-DE-MARNE

2, rue Tirard - 94000 CRETEIL

Tél : 01 48 99 10 07 - Fax : 01 48 99 30 21 - Email : cdos@cdos94.org - www.cdos94.org

Mensuel gratuit - Tirage : 1200 exemplaires - N° ISSN 1761 4899

UN NOUVEAU DIPLOME SPORTIF !!

Celui-ci sera en vigueur dès l'année 2008/2009 sous le label, si on peut dire, « Cadre de Fédérations Sportives » option « Dirigeant » de niveau bac + 3. L'enseignement sera assuré par des universitaires, des collaborateurs de l'Université de Paris X Nanterre, mais aussi par des personnalités extérieures, particulièrement qualifiées, issues de la famille basket.

Le coût de la formation 3 500 euros par étudiant, sera pris en charge par la FFBB. Selon Jean-Luc MULLER, directeur de ce programme, le but est : « d'apporter aux dirigeants et décideurs de demain (membres ou futurs membres du comité directeur fédéral, présidents ou futurs présidents des Ligues, Comités ou des Clubs) les compétences et savoirs indispensables à l'exercice de cette lourde et difficile fonction qu'est celle de dirigeant d'une structure associative. »

Cette surprenante initiative devrait, il nous semble, susciter rapidement des interrogations sur la gouvernance de nos structures associatives. Allons-nous rester dans le cadre associatif actuel avec des élections ? Ou devons-nous nous attendre à un changement de la loi de 1901 ?

Il faut essayer de comprendre ce que signifie la déclaration de Monsieur Jean-Luc MULLER qui doit méconnaître le milieu associatif, à moins qu'il ne possède des informations que nous n'avons pas pour l'instant.

Va-t-on renouveler la mauvaise expérience des STAPS où les diplômés ne trouvent pas souvent le travail espéré ? Il est vrai que Madame la Ministre a préconisé la rémunération des dirigeants de certaines fédérations, sans en dire plus ; rémunération qui est déjà admise sous certaines conditions. Ce n'est donc pas une nouvelle en soi, par contre ce diplôme demanderait un changement de la loi de 1901 en ce qui concerne les élections des dirigeants, car c'est de ceci qu'il s'agit et ce n'est pas banal.

Par contre, il existe un master très convoité « management des événements et loisirs sportifs » que propose la fac Paris XI Orsay. En 2006 il y avait 190 candidats, 21 admissions et 75 % de diplômés se sont insérés dans la spécialité en un an.

Nous allons essayer d'en savoir plus en nous rapprochant de Monsieur Jean-Luc MULLER.

UN SECRETAIRE D'ETAT A LA JEUNESSE ET AU SPORT

Madame Roselyne BACHELOT QUINTIN, au cours de l'entretien qu'elle a accordé au journal l'Equipe, a indiqué qu'après les élections, un secrétaire d'Etat serait désigné par le Président de la République. Celui-ci sera aux ordres de la Ministre qui a affirmé : « il ne sera pas un ministre délégué ».

Comme chacun sait un secrétaire d'Etat ne dispose d'aucun budget, et ce dernier n'assistera pas au conseil des ministres. Il sera donc un collaborateur du ministre, ce qui est une première pour le mouvement sportif.

Cette nouvelle n'est pas très réjouissante, il faut bien le dire. Le budget qui devrait être consacré au sport serait de 3 milliards d'euros, somme qui a été annoncée par Madame BACHELOT devant le Sénat au cours d'une remise de prix sportifs. Ce chiffre correspond au quadruple de celui consacré au sport précédemment, il convient de relativiser cette augmentation qui devra s'étaler sur la durée de la mandature.

Cette précision est nécessaire, non pour minimiser l'effort que le gouvernement entend faire, mais pour rappeler que les budgets sont votés annuellement. On sait par expérience qu'un changement de politique peut toujours intervenir pour diverses raisons, de ce fait cet engagement n'est pas négligeable, mais on ne peut pas préjuger des années à venir.

Il ne s'agit donc pas d'être pessimiste, ni critique, mais seulement réaliste. L'annonce du premier budget, qui sera voté à l'automne, nous permettra déjà de mesurer l'ampleur du changement. Le deuxième élément d'appréciation ne pourra intervenir qu'à la fin de l'année 2008, puisque le budget voté en 2007 comprendra la santé, la jeunesse et le sport, on verra alors ce qui a été vraiment exécuté.

Sans vouloir commenter plus avant les promesses budgétaires, elles seront largement tributaires d'une reprise économique notable. Le Président de la République a fait le choix d'augmenter le déficit en misant sur des meilleures recettes et certaines économies qui pourraient permettre un équilibre. L'avenir nous dira si ce pari pourra être tenu, nous ne pouvons que le souhaiter.

LE SPORT EST-IL NUISIBLE ?

L'émission «Ce soir ou jamais» de FR3 diffusée à 23h40 ; le mercredi 6 juin, a abordé le sport sur ce thème provocateur.

L'heure est tardive, mais le sujet était tentant ! ... Au nombre des invités, il y avait des sportifs, des journalistes, des écrivains...etc. tel que Bixente LIZARAZU, Daniel BILALIAN, Erwan MENTHEOUR, Jean-Louis LE TOUZET, Jérôme JESSEL...etc.

Il était question, il faut le préciser, de sport de haut-niveau et plus particulièrement des professionnels. On a dénoncé plus ou moins les excès provoqués par l'argent et les dérives éthiques qui en découlent. A ce titre, le dopage a tenu une bonne place dans le débat, en constatant qu'il y a des sports plus ou moins touchés. Voici quelques extraits :

- On est dans une société du spectacle, le public attend l'exploit, quand on prend de l'EPO, des athlètes à qualités égales, peuvent améliorer leurs performances de 20 %. Tous les sports semblent être touchés.
- Les calendriers démentiels favorisent le dopage. Quand on voit l'évolution de la morphologie des sportifs depuis 1980, on a tout compris. Certaines dans une courte durée sont très spectaculaires, l'entraînement est très dur, mais il se conjugue avec la prise de produits, c'est incontestable.
- Dopés ou pas, ce sont des champions, le public les idolâtre.
- Le journal l'Equipe et les journalistes n'iaient, il y a encore quelques années, le phénomène, maintenant que les affaires ne cessent de sortir, ils en parlent, on fait la une, c'est vendeur ...
- En 1990, le dopage a changé profondément le sport et le regard des gens, même si on reste encore dans l'admiration, alors que l'on n'est pas dupe.
- Le sport ce n'est plus maintenant que l'excès !
- L'image négative qui peut-être véhiculée n'a pas une grande influence sur le public.
- Que font les pouvoirs publics vis-à-vis des laboratoires qui fabriquent les produits ?
- Comment le sportif peut-il être un exemple dans une société où tout le monde essaye de contourner la morale ?
- L'esprit sport où en est-il ? Il n'existe plus que chez les amateurs et encore ! alors malheur aux vaincus !
- Le rapport à l'existence des enfants, pris de plus en plus jeunes, est catastrophique, surtout lorsque l'échec survient, les camps d'entraînements sont des fabriques à l'échec ...Le stade est quand même le dernier endroit où l'on peut exister, néanmoins le public déserte les petites compétitions.

En Italie, la tendance est spectaculaire, on préfère désormais aller dans les salles de spectacles que dans les stades (le foot est directement visé).

Le grand danger évoqué sous plusieurs formes, on peut le résumer ainsi : L'argent entraîne la tricherie, c'est arrivé et ceci ne peut que s'amplifier. De ce fait, le sport ne deviendrait alors qu'un spectacle où la règle serait secondaire.

Enfin une phrase choc et caustique : «Le sport, c'est des pauvres qui se rassemblent dans les stades pour regarder des milliardaires jouer entre eux ! » Pour conclure ce tableau très négatif, on peut constater que les sites de paris en ligne entraînent des pressions allant jusqu'à la tricherie organisée. Il y a trop d'enjeux financiers. Les cas de rencontres truquées se multiplient. Ajouter à cela que le commerce des joueurs est plus juteux pour un club que de bons résultats.

Fort heureusement, il y a encore des millions de pratiquants d'activités physiques qui le font pour l'unique plaisir, et ce sont doute eux, les vrais sportifs de ce début de siècle.

CHALLENGE OLYMPIQUE

Un nouveau pas a été franchi grâce à la persévérance, le 10 Juin, au Parc du Tremblay, il y avait foule par un beau et chaud soleil, encore incertain la veille.

Les Foulées Campinoises qui ouvraient la journée ont vu 150 personnes au départ de l'épreuve, la majorité s'étant portée sur les 3,5 kms. On a couru, on a aussi marché, seul ou en famille, il faut dire que le parcours ressemblait quand même à un petit cross.

Le plat succédant aux montées et aux descentes, on finit par se faire mal « aux pattes » quand on n'est pas aguerri. Les derniers ont bien mérité les encouragements des premiers. Le sport c'est aussi cette ambiance quand on ne se prend pas trop au sérieux.

Un grand merci à l'O.M.S de Champigny et à son président Pierre CAZABAT, et aussi bravo pour ce bon partenariat avec le CDOS et le Comité Départemental d'Athlétisme.

L'après-midi, le Challenge Olympique a compté quelques 380 inscriptions de personnes venues « jouer à l'athlé », devant un public grossissant au fil des heures. Ce dernier a profité des animations, toutes gratuites, qui ont « tourné » de 13h30 à 18h30. Les épreuves du Challenge Olympique étaient encadrées par une équipe du Comité Départemental d'Athlétisme, pourtant très sollicité en ce week-end de juin.

Deux stands ont été appréciés : «Lutte contre la violence» et le petit nouveau «La santé par le sport». Ce dernier offrant des tests et des questionnaires réservant des petites surprises.

L'orchestre «PISTON CONNEXION» a donné l'aubade à un public très réactif qui lui prodigua de vifs applaudissements.

Le petit spectacle donné à 17h30 apporta une note artistique et sportive par l'association «Rouge et Or» de St Maur, sans oublier une démonstration originale de karaté.

La journée se clôtura par une remise de récompenses à toutes les familles participantes de la première à la dernière. Certains ont pu trouver que c'était un peu long. Malgré l'heure un peu tardive pour un dimanche, ils étaient nombreux à être restés ce qui était vraiment très sympa.

On ne peut se plaindre de ce succès et de cette ambiance chaleureuse qui a régné toute la journée, c'était le but recherché.

Un point aussi très positif, l'attitude du public qui a apprécié le comportement et le rôle des bénévoles, il nous l'a fait savoir le jour même et par mails.

Il est vrai qu'à l'occasion de cette fin de journée, le président du CDOS n'a pas manqué de les mettre tous à l'honneur, tout particulièrement les jeunes. Ils avaient répondu à notre appel, ceux et celles qui avaient profité du séjour de ski offert par le Conseil Général.

On a été agréablement surpris de leur enthousiasme, c'est un vrai réconfort pour les anciens, la relève est sans doute là si on sait utiliser leur réelle générosité. Leur apport a été très précieux à notre organisation composée presque essentiellement de bénévoles.

LES JEUX DU VAL DE MARNE

Il est encore trop tôt pour dresser un bilan de cette 41^{ème} édition hormis quelques pluies perturbantes, le public était encore au rendez-vous.

On peut aussi affirmer qu'une nouvelle fois la synergie entre tous les acteurs qui contribuent au sport en Val de Marne, a bien fonctionné.

Les rôles étaient bien distribués, les actions toutes bien rodées, se sont déroulées sans beaucoup de problèmes. Nous voulons souligner la performance de l'USEP qui a réussi à tenir ses engagements alors même que l'encadrement était loin d'être assuré. Alors on a un peu jonglé avec les effectifs pour faire face à toutes les situations.

Nous voulons aussi mettre en avant le travail déterminant des bénévoles sans que rien ne pourrait vraiment se faire.

Sans eux, les Jeux ne seraient pas ce qu'ils sont. On le dit et on le redira.

SERVICE DES SPORTS

CM Philippe GERARD a été remplacé assez rapidement par Madame Sophie DAUDET, jeune et dynamique personne d'environ 38 ans arrivée dans le service en 2003.

Conseillère des A.P.S, filière sportive fonction publique, elle a pratiqué le hand-ball et s'adonne actuellement aux joies du triathlon.

Sauf erreur de notre part, elle est née à Gentilly où elle a été en poste, c'est donc une Val de Marnaise qui connaît bien le sport.

Le CDOS lui adresse ses félicitations et tous ses vœux pour sa nouvelle tâche, nous espérons développer encore des partenariats et des actions sur des préoccupations communales.

FEMME ET SPORT EN ILE DE FRANCE

A l'initiative conjointe de la DRJS et du CROSIF, ce concours a reçu 43 dossiers qui ont été classés en trois catégories :

- développement de la pratique féminine
- évènement
- parcours individuel féminin

Les lauréats ont été récompensés le mardi 19 Juin au CNOSEF, le Val de Marne qui avait présenté 6 dossiers, s'est distingué par l'attribution de deux prix :

- US Alfortville Athlétisme, 3^e prix dans la catégorie développement. Depuis deux ans, une section a été remontée, elle accueille des jeunes filles des cités.
- Prix spécial « Coup de Cœur » à l'ASPAR de Créteil qui permet à des femmes déficientes visuelles de participer aux compétitions cyclistes. En tandem, Nadège et Bernadette espèrent participer aux Championnats du Monde.

UNE RENCONTRE ATTENDUE

Le service Proj'aide du Conseil Général et le CRIB avaient convenu de se retrouver pour faire le point de leurs actions. Cette rencontre a été très intéressante, elle a permis d'échanger les expériences et confronter les points de vue, tout particulièrement sur les préoccupations des bénévoles.

Cet échange a permis de constater que nos services respectifs avaient besoin d'améliorer leur communication afin de mieux se faire connaître des associations et aussi des collectivités départementales.

A ce sujet, le CDOS a invité le responsable du CRIB, à se rapprocher des services des sports des municipalités, les contacts sont très positifs. Ce travail de communication, dans un premier temps, demande beaucoup de temps et d'investissement. Il en vaut la peine car les premières rencontres sont très fructueuses, notre démarche est très bien perçue.

Nous pouvons ainsi mesurer que notre action en direction du mouvement sportif, n'est pas négligeable, elle est justifiée.

Proj'aide et le CRIB sont très complémentaires car nous ne touchons pas les mêmes publics. De nouvelles rencontres permettront de définir quelques initiatives communes pour l'intérêt général.

**Le secrétariat du CDOS sera fermé du
Jeudi 12 au Mercredi 18 Juillet 2007
et du
Lundi 6 au Vendredi 24 Août 2007.**

Bonne vacances à tous !

LE VOLONTARIAT ASSOCIATIF

On ne peut pas dire que cette disposition a eu beaucoup de succès auprès du mouvement sportif. Ni les associations, ni les candidats ne se sont bousculés pour en profiter. Rappelons la définition du volontaire :

- *acte gratuit pour tous au service d'un projet collectif, et pas seulement rite d'initiation de jeunes ou emplois déguisés pour l'insertion sociale ou professionnelle.*

On est loin des milliers de volontaires attendus par le gouvernement, ce volontariat « aidé » ressemble plus à un nouvel emploi aidé et on s'interroge sur son utilité. Son positionnement vis-à-vis des bénévoles est délicat, on ne peut le nier.

Le volontariat ne risque-t-il pas d'affaiblir un bénévolat qui se fragilise ? De la même manière le rapport avec le salariat n'est pas évident. Salaire au rabais ou complément ponctuel d'une personne qui met son temps et son énergie au service d'un projet d'intérêt général.

On doit souligner que le volontaire doit avoir un tuteur qui assure une formation, notamment aux valeurs civiques et mettent en œuvre un plan d'insertion post-volontariat.

Au désintéressé, il convient sans doute d'ajouter la complexification amenée, entre-autre par le double agrément. Il faut replacer tout ceci, dans une réflexion globale sur les ressources humaines dans le projet associatif.

Il s'agit d'un débat de société sur la cohabitation entre les forces nécessaires à la réalisation d'un projet, et la place de chacun.

Il est certain que le mouvement sportif fédéré n'est guère concerné par ce dispositif qui est tourné vers la compétition, le volontariat proposé ne répond pas à son objectif principal.

Bien entendu, il ne lui est pas interdit de porter d'autres projets répondant à un intérêt général spécifique avec son sport, ce n'est pas incompatible, mais ce n'est pas facile.

SUBVENTION / MEFIANCE !

Dans une période où l'on transfère allégrement les charges et les missions de service public, le milieu associatif sportif doit être prudent. Un guide vient d'être publié, il est destiné à établir des critères de distinction avec les notions de subventions, de marché public et de délégation de service public.

Une subvention, pour ne pas voir l'association se transformer en entreprise, doit répondre à quatre critères :

- L'initiative du projet ne provient pas de l'autorité administrative qui finance
- L'absence de contrepartie directe pour cette collectivité publique
- L'absence de droit à subvention qui présente en principe un caractère discrétionnaire
- Le financement d'une œuvre d'intérêt général

Les critères édictés n'ont aucune valeur juridique, ils permettent seulement de clarifier une situation qui est devenue complexe. Cette clarification est tout aussi destinée aux collectivités qu'aux associations.

Il convient donc d'être vigilant lorsqu'une subvention peut vous être proposée en échange d'un parrainage, car il peut être considéré comme un service public qui peut donc être requalifié en un marché public.

Rappelons encore qu'un projet est destiné aux membres de l'association, il ne doit pas dépasser ce cadre s'il reçoit une subvention publique.

NECROLOGIE

Le président de la ligue IDF de football, Claude VERDURON, ancien président du District du Val de Marne, a eu la douleur de perdre son épouse Helyett, dans la nuit du 15 au 16 Juin.

Les obsèques se sont déroulées, le 21 Juin, à Champigny s/ Marne.

Nous présentons à Claude nos plus sincères condoléances et nous regrettons de n'avoir pas pu assister à la cérémonie, l'information nous étant parvenue trop tardivement.

UN AMI NOUS A QUITTÉS

Nous avons appris avec tristesse le décès de Monsieur Raymond MOREL, président du comité départemental de Boxe Française depuis de nombreuses années, qui avait siégé au Conseil d'Administration du CDOS.

Nous présentons à toute sa famille nos plus sincères condoléances.

HANDBALL

La sélection masculine du Val de Marne qui a participé au tournoi national Inter-Comités est devenue vice-championne de France.

Toutes nos félicitations au président GIBOIN et à son équipe.

TROPHEE DU POLE

La 8e édition qui s'est déroulée, le 1er Juin, à la patinoire de Fontenay sous Bois, a consacré la nette domination des patineurs de vitesse Short-Track de l'Union Sportive Fontenaysienne en Ile de France.

Ce n'est pas moins de dix podiums qui ont été raflés : 6 premières places, 3 deuxièmes et 1 troisième.

On ne peut pas les citer tous, mais on les félicite ainsi que le président Denis CLAVEL.

SALLES DE REUNION

Pour faire suite à l'entretien que le président Christian LOPES avait eu avec le président Christian FAVIER, un comité de coordination a été mis en place pour la gestion du 2, rue Tirard.

Il est composé des services du Conseil Général, du service de la Jeunesse, du service des Sports et du CDOS. Il se réunira tous les trimestres afin de régler les problèmes qui pourraient survenir aux utilisateurs des locaux, et de trouver des solutions satisfaisantes pour toutes les parties.

Le bâtiment fera l'objet d'une surveillance pour son entretien, une personne en sera chargée. Les comités logés sont priés d'ores et déjà de faire connaître au CDOS les travaux qu'ils souhaiteraient voir effectuer, afin de les lister, le problème des stores sera examiné rapidement.

La grande salle qui avait été partagée en deux, ne sera plus utilisée pour la rentrée scolaire, nous pourrons donc en disposer toute l'année. Par contre, la salle B sera occupée de Septembre à la mi-October et elle sera ensuite rendue aux utilisateurs.

Pour répondre à la réglementation, cette même salle sera équipée d'une climatisation qui sera en service pendant les périodes de fortes chaleurs (Juillet et Août). Tout le personnel du bâtiment pourra bénéficier d'un moment de fraîcheur qui ne sera pas négligeable s'il y a une période de canicule.

Enfin, le chauffage de la grande salle sera étudié, car tout le monde a pu constater que son arrêt automatique le soir ne permettait pas l'utilisation de ce local de manière satisfaisante.

Il y a donc une avancée significative sur le plan de la concertation même si hélas nous ne pouvons espérer plus d'espace. Seule une Maison des Sports pourra répondre à nos réels besoins.

L'illustration du mois

